

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire

Nom de l'association : Pôle Solidarité et Citoyenneté (ci-après désigné par PSEC-UTC).

Date et heure de début : 14/03/2023 à 19h

Lieu : FA104

(1 personnes votante, 1 voix pour les commissions, loi 1901, clubs et par membres du pôle)

Table des matières

Modalités de l'assemblée générale	1
1. Présentation morale du semestre du PSEC-UTC	2
Présentation du bureau	2
Présentation des différentes réunions	2
Les projets	2
2. Rappel du fonctionnement de plateformes utiles	3
Wiki des assos	3
Flairsou	3
SOSASSOS	3
Mails et courrier	3
3. Point sur la trésorerie	3
4. Présentation et vote du budget prévisionnel du début de semestre	4
5. Point sur l'exploitation des locaux et sur l'attribution d'accès	5
Présentation de l'association	5
7. Vote pour la création d'une convention alternative changeant les dénominations des responsables	6
8. Questions diverses	6

Présidente de séance : Arman Saint-Marc **Secrétaire de séance :** Daphné Engrand

Modalités de l'assemblée générale

Les membres des associations et des clubs appartenant au PSEC-UTC ont été convoqués par mail deux semaines avant la tenue de l'Assemblée.

Les votes seront effectués à main levée. Pour rappel conformément aux statuts votés au printemps 2022 les présidents d'associations 1901, de commissions et de clubs disposent de 1 voix. Seuls les présidents disposent d'un vote.

3 procurations ont été effectuées pour l'ensemble de l'assemblée générale.

La liste des membres présents sera indexée au présent document. La somme des voix présentes à l'ouverture de cette Assemblée est de 26. Le quorum est atteint, le président déclare l'Assemblée ouverte à 19h18.

1. Présentation morale du semestre du PSEC-UTC

Présentation du bureau

La présidence du PSEC est tenue ce semestre par Arman Saint-Marc. Le trésorier est Aymeric Saillant et la secrétaire générale Daphné Engrand. Le responsable locaux est Lucas Valente. La vice-trésorière est Louise Gimaret. Les co-responsables projets sont Alexia Rolland et Myrtille Knockaert.

Présentation des différentes réunions

RVA : Réunion Vie Associative

Il y aura lors des RVA le Bureau de la Vie Etudiante (Mme HEDOU Laetitia BOUET ou Loïck Kerjean), des membres du BDE et du Pôle. Cette réunion aide les associations de la fédération sur leurs différents projets ou problèmes importants.

RATP : Réunion Avec Ton Pole

Le bureau du PSEC propose à chacune de ses associations une réunion pendant le semestre qui dure environ 30min et qui leur permet de poser toutes les questions que l'association souhaite, créer un lien avec le PSEC et enfin permettre au PSEC de connaître les projets de l'association pour être plus apte à les défendre ou les aider.

Le PSEC encourage tout contact pour organiser une réunion.

Les projets

Les responsables projets du PSEC remercient vivement toutes les associations qui ont participé à la perm au pic all day.

Le PSEC compte réaliser un deuxième projet qui se déroulera autour de Pâques. Il est en train de réaliser un partenariat pour gagner des bonbons et chocolats ce qui permettra aux différentes associations du PSEC lors de l'événement de gagner de l'argent.

Les PSEC informe également les associations que le BDE devrait organiser la Semaine Étudiante De la Durabilité et les prévient que le BDE leur proposera surement de tenir un stand ou un atelier sur le thème de la durabilité.

2. Rappel du fonctionnement de plateformes utiles

Wiki des assos

Cette plateforme permet aux associations de trouver plein d'informations qui peuvent les aider au quotidien dans leur association. Elles pourront également y trouver les statuts et règlement intérieur du BDE et des pôles. Enfin, elles pourront consulter la plateforme pour se renseigner sur les toutes nouvelles normes d'hygiène.

assos.utc.fr/wiki

Flairsou

Cette plateforme permet aux clubs, commissions et 1901 de suivre leur comptabilité. Le trésorier du PSEC met à jour en fonction de vos dépenses et recettes des clubs (uniquement).

assos.utc.fr/flairsou

SOSASSOS

Tout nouveau site qui permet aux associations de recruter. Il suffit aux associations d'y mettre un poste qu'elles recherchent, et les cotisant.e.s peuvent envoyer leur candidature par la suite.

assos.utc.fr/bde/sosassos

Mails et courrier

Il faut toujours envoyer les mails avec l'adresse assos de l'association (@assos.utc.fr) pour contacter le pôle si vous voulez être sûr d'une réponse. Le PSEC encourage les associations à l'utiliser pour tout contact dans la fédération. Le bureau du

PSEC décourage vivement l'utilisation de messages privés pour contacter une association ou le PSEC.

Pour chaque mail envoyé au BDE ou à l'admin, il faut mettre en copie le pôle.

Concernant le courrier, il faut vérifier régulièrement le courrier au premier étage de la MDE (au-dessus du PIC), le courrier de l'association est soit sur les étages colonne PSEC, soit dans le trieur.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le président sur son numéro personnel.

3. Point sur la trésorerie

Pour les factures, les associations doivent les mettre à l'ordre de ASSO-PSEC. Il faut toujours favoriser la facture.

Concernant les frais de compte, les associations peuvent se faire rembourser la moitié de son dossier à la banque. Pareil si elle demande une carte bancaire (au coût de 53€).

Pour les 1901, il faut fournir les documents suivants : informations sur le trésorier (carte identité, CNI), le récépissé du changement de bureau de la préfecture et le PV d'AG de votre association.

La formation trésorerie est obligatoire pour recevoir les subventions de la part du BDE.

Deadline pour les dossiers de subventions P23 :

- 21 mars à 23h59 pour les corrections du PSEC
- 25 mars à 23h59 deadline du BDE. Le dossier doit être envoyé au pôle et non au BDE

4. Présentation et vote du budget prévisionnel du début de semestre

Rappel : le PSEC offre 20€ par club pour les impressions au Polar.

Budget prévisionnel pour P23			
Pour l'association "PSEC"			
Statut : Loi 1901			
Compte courant			
Dépenses		Recettes	
Opérations du 01/06/2022 au 31/12/2022			
		Fond de roulement A22	1537,92

Subvention BDE	1500,00	Subvention BDE	1500,00
Subvention FSDIE	1500,00	Subvention FSDIE	1500,00
Polar (20€ offerts au club + fonctionnement Pole)	100,00		
Projets			
Décoration	70,00		
Communication	30,00		
Fonds de roulements	1337,92		
Total	4 537,92 €	Total	4 537,92 €
		Balance	0€
Livret A			
Solde début de semestre		9 266,62 €	
Solde fin de semestre		9 266,62 €	

Vote du budget prévisionnel – Résultat du vote : Accepté

Nombre de personnes présentes	38
Nombre de voix présentent	26
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	26
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

5. Point sur l'exploitation des locaux et sur l'attribution d'accès

Rappel des consignes MDE :

Ne pas bloquer le chemin d'accès aux fenêtres (laisser assez d'espace pour qu'une Personne à Mobilité Réduite puisse passer)

Pas de bois (cagettes/palettes...), de gros encombrant (appelez la sécurité s'il vous voulez vous en débarrasser), d'alcool, de nourriture (sauf au local d'EPI ou au Pic), d'explosifs, de produits inflammables ou sous pression

Pour avoir des subventions (et ne pas perdre son matériel) : envoyer un inventaire par mail avant les vacances d'avril !

Accès : 2 membres max / asso (président et autre membre du bureau en général) sauf cas particulier

demander par mail pour les questions

6. Vote pour la création de l'association UTCare

Présentation de l'association

UTCare veut prendre soin des autres, défendre le bien être pour tous.tes. Ce futur nouveau club souhaite faire des animations pour les résident.e.s de l'EHPAD Carpe Diem.

Elle veut valoriser le potentiel associatif en créant des partenariats avec des associations déjà existantes.

Le projet principal est du nom de Care 4 Seniors. C'est 1 après-midi par mois à compter du mois d'avril 2023. L'association souhaite proposer à ses partenaires associatifs de la fédération d'animer la résidence. Les associations qui se sont déplacées pourraient bénéficier de locaux sur place.

La directrice de l'ehpad est là pour accueillir les associations partenaires contactées par la coordinatrice présente.

Précision après discussion avec l'assemblée :

C'est bien la création d'un club. Les conditions dans l'ehpad sont bonne mais méritent plus d'animation (d'où la création UTCare).

Création du club UtCare – Résultat du vote : Accepté

Nombre de personnes présentes	37
Nombre de voix présent	26
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	26
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

7. Vote pour la création d'une convention alternative changeant les dénominations des responsables

La convention est le lien entre les entités du PSEC et le PSEC.

Picasoft souhaite modifier le terme du représentant de l'association. Elle veut remplacer "Président.e" par "Responsable Administratif". Ce changement est présenté à l'assemblée pour savoir si d'autres associations souhaitent changer sa convention mais aucune à part Picasoft souhaite ce changement. Est alors réaliser un vote pour changer le terme dans la convention de Picasoft :

Dans l'introduction

Dans l'Article 3.6

Au niveau de la signature du responsable.

Convention alternative pour Picasoft – Résultat du vote : Accepté

Nombre de personnes présentes	37
Nombre de voix présentent	26
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	26
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

8. Questions diverses

Rappels généraux :

Tous les membres des associations doivent être cotisant.e.s. Précision, s'ils sont sur le portail des assos, ils sont bien cotisant.e.s.

Le PSEC proposera sûrement un Team Building entre association du PSEC au Bord De l'Oise prochainement.

Question de l'assemblée :

Quel bilan envoyer au PSEC quand l'association est une 1901 et que le vote du bilan final n'est pas encore voté ?

Le bilan provisoire suffit pour les 1901. Le bilan final doit être envoyé quand il est voté.

Le rendu du dossier de subvention est bien le lendemain de la formation trésorerie.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est déclarée close par son président à 19h53.

Signature du président de séance :



SAINT-MARC Arman

Signature de la secrétaire de séance :



ENGRAND Daphné